



Comité de Vigilance en Travail Social

Rapport d'activités 2009

Introduction

L'année 2009 s'est avérée particulièrement active sur différents fronts. Comme en 2008 et les années précédentes, le travail du Comité a continué à se déployer dans les différentes formes qu'il revêt depuis quelques années: permanence téléphonique, formations, interventions publiques diverses lors de journées d'études ou de colloques, rencontres d'équipes de travailleurs sociaux, soutien logistique et/ou stratégique ponctuel ou à plus long terme, lobbying politique, etc.

En plus de ces activités devenues habituelles, et dont les différentes dimensions seront développées plus loin, il convient de mentionner plus particulièrement la consolidation du groupe de travail CPAS et l'implication du CVTS dans le Master en Ingénierie et action sociales organisé par la HE Paul-Henri Spaak dans lequel il est en charge du cours "Questions spéciales d'éthique et de déontologie".

C'est également au cours de cette année 2009 que le Comité a commencé à dresser le bilan du travail exploratoire réalisé au cours des 15 mois précédents avec l'engagement d'une permanente grâce à la subvention provenant du Fonds ESS bicommunautaire. Un rapport détaillé des perspectives dégagées par le travail d'analyse mené au sein du bureau a été déposé auprès des responsables du Fonds et a donné lieu à une évaluation positive. Ce document doit encore être retravaillé et opérationnalisé par le bureau.

Ce rapport d'activités 2009 est divisé en deux parties: la première partie porte sur les structures internes et le fonctionnement du Comité; la deuxième sur les activités qui ont eu lieu au cours de l'exercice 2009.

I. Fonctionnement et structures internes

1.1 La Plénière

Pour rappel, la Plénière (qui est donc l'assemblée générale qui réunit l'ensemble des membres) est l'instance décisionnelle du Comité. C'est elle qui est notamment habilitée à définir les objectifs, les orientations et les priorités du Comité.

Les personnes physiques et morales membres du Comité sont au nombre de 200. Elles constituent l'assemblée générale de l'association. Toutes ne sont pas nécessairement en ordre de cotisation lors du dernier exercice, mais avaient et ont encore la possibilité de régulariser leur situation pour être en mesure de prendre part aux votes lors des Plénières (cf. ROI).

Pour des raisons de confidentialité évidentes, le Comité ne diffuse pas la liste des personnes physiques membres de l'association, mais seulement celle des associations membres. Celles-ci sont au nombre de 72 (liste arrêtée à la date du 1^{er} mai 2010):

- ADDE, Association pour le droit des étrangers
- Agence Alter
- Aide aux personnes déplacées
- AIMEE
- Alliance Nationale des Mutualités chrétiennes (service social)
- Bruxelles Laïque
- CAP Brabantia CAW
- CAP Centre Social Protestant
- CAP Partenamut
- CAP Services sociaux des Quartiers "1030"
- Caritas International
- CASG Bruxelles Sud-Est
- CASG Entr'aide des Marolles
- CASG Espace social Téléservice
- CASG Service social juif
- CASG Solidarité Savoir
- CASG Wolu-services
- Centrale Nationale des Employés (CNE)
- Centre des immigrés Namur-Luxembourg
- Centre familial Belgo-Immigré
- Centre régional d'intégration de Charleroi
- Centre pour l'égalité des chances
- CHU Brugmann – Psychiatrie
- CIRE
- Coin de rue
- Collectif pour la solidarité contre l'exclusion
- Conseil Bruxellois de Coordination Socio-politique
- Convivial
- Coordination du GARSSHE
- Dynamo
- Entraide Saint-Gilles
- Entre2 asbl
- Espace P
- Euromut - service social
- Fédération des Centres de Service social
- Fédération des Maisons médicales
- Fedito
- FISSAAJ
- Haute Ecole Condorcet - HEPCUT
- Haute Ecole Ilya Prigogine – EOS
- Haute Ecole P.-H. Spaak – IESSID (rue de l'Abbaye)

- Home Dupré
- Home familial bruxellois
- ISSHA _ HELHa
- Institut Cardijn - HELHa
- Inter CPAS du Brabant wallon
- Interquartier - Foyer culturel jettois
- ISFSC (rue de la Poste) - Haute Ecole groupe ICHEC - ISC Saint Louis – ISFSC
- Jeunesse Education Travail – JET asbl
- La Porte verte
- Le Grès asbl
- Le Home familial
- Le Relais
- Les Bruyères
- L'Exception
- Ligue des droits de l'homme
- Maison pour associations
- Médecins sans frontières
- Mille lieux de Vie
- Nouveau Centre Primavera
- Planning Josaphat
- Point d'Appui
- Semja Schaerbeek
- Service Droits des jeunes Hainaut
- Service social de l'aumônerie des étrangers
- Service social des personnels de l'ULB
- SETCa
- SOS Jeunes
- SOS Jeunes Quartier libre
- STICS
- Travailler le social
- Union des Locataires d'Anderlecht-Cureghem (ULAC)
- Vluchtelingenwerk

Au cours de l'exercice 2009, l'Assemblée générale s'est réunie à 2 reprises, les 9 janvier et 27 octobre.

La Plénière thématique du mois de janvier a abordé le thème de l'informatisation des Maisons de justice dans le cadre du programme SIPAR. Alexia Jonckheere, doctorante en criminologie à l'UCL est assistante de recherche au département de criminologie de l'Institut National de criminalistique et de criminologie, était invitée pour nous faire part du résultat de ses recherches quant à l'évolution du travail social dans le secteur de la justice pénale.

La Plénière du mois d'octobre se voulait être un débat d'orientation concernant les priorités du CVTS, suite notamment aux questions qui avaient été soulevées suite à l'engagement d'un permanente de mi-2007 à fin 2008 (cf. le PV de la Plénière).

1.2 Le Bureau

Le Bureau est l'organe exécutif du Comité. Il est désigné par la Plénière pour un terme de 3 ans. Les mandats sont renouvelables. Compte tenu de la double composition du Comité (membres individuels et institutionnels) plusieurs mandats sont attribués à des organisations plutôt qu'à des personnes (ce qui implique pour ces organisations de pouvoir remplacer leur mandataire en dehors de cette périodicité).

Le Bureau se réunit en principe deux fois par mois, le vendredi sur le temps de midi. Les réunions se tiennent habituellement à l'école de la rue de l'Abbaye, mais elle ont parfois eu lieu dans les locaux d'autres associations membres (Home Dupré, école de la rue de la Poste).

L'ordre du jour des réunions est assez imposant : approbation du PV, rapport, analyse et suivi des permanences des deux semaines écoulées, présentation des nouveaux contacts, suivi des contacts antérieurs, planification des activités et formations à venir, réflexion et travail de fond, etc. Il arrive également que le Bureau reçoive des personnes à leur demande ou à sa propre initiative, pour cerner une demande de formation, réfléchir collectivement à une problématique, organiser une intervention, rechercher un éclairage particulier. Les réunions ont généralement une durée comprise entre deux et trois heures. Des réunions plus restreintes peuvent également avoir lieu qui rassemblent les personnes intéressées ou disponibles autour de thèmes ou de tâches spécifiques (organiser une formation, préparer une intervention, etc.)

Le Bureau s'est réuni à 17 reprises en 2009.

II. Les activités

Pour rappel, le CVTS a développé depuis sa création différents modes d'action: les permanences téléphoniques qui visent à apporter un soutien en temps réel aux travailleurs sociaux qui s'y adressent; les diverses formations qu'elles soient généralistes ou ciblées sur un public et/ou un secteur particuliers; les rencontres et les interventions de soutien à des travailleurs ou à des équipes sur le terrain (conseil, rappel du cadre, supervision, remise d'avis, assistance stratégique, etc.); les interventions publiques; le lobbying politique.

Les demandes "d'intervention" nous parviennent par différents biais: permanence téléphonique, courrier au départ du site, mais aussi, et c'est de plus en plus le cas, par des contacts plus directs avec l'un ou l'autre membre du bureau identifié en tant qu'animateur du CVTS

En plus de ces activités, deux groupes de travail se réunissent régulièrement avec des objectifs spécifiques: le Groupe étrangers qui existe depuis la naissance du comité et le Groupe CPAS créé en 2008 et qui s'est consolidé en 2009.

2.1 La permanence téléphonique

Une petite équipe composée de 6 personnes a continué tout au long de l'année à tenir une permanence téléphonique le jeudi de 14 à 17 heures.

Le nombre d'appels reçus reste faible. Le contenu de ceux-ci ne change guère de ce qui était constaté l'an dernier (cf. Rapport d'activités 2008).

L'option reste de maintenir la permanence téléphonique.

2.2 Les formations

Le CVTS a participé à plusieurs formations au cours de l'exercice 2009.

- Service social d'une clinique universitaire sur la question des patients "indésirables" en janvier (participants = l'ensemble des AS);
- Demi-journée de formation dans une association qui travaille dans le domaine de l'accueil et de l'intégration des étrangers en mars (une quinzaine de participants);
- Participation au Midi de la LDH sur le thème "Les droits humains et l'aide sociale" (26 mars);
- Journée de formation à une coordination sociale de la Région bruxelloise fin mars (une vingtaine de participants);
- Une demi-journée de formation sur le SP dans le cadre des PCS (8 mai);
- Intervention sur le travail du comité à la coordination sociale de Verviers, le 9 juin sur le thème "La responsabilité du travailleur social" (\pm 70 participants);
- Préparation et participation à la journée de travail sur le thème du "Secret professionnel non partagé" destinée à l'ensemble des travailleurs sociaux d'une organisation mutualiste, le 11 septembre (\pm 150 participants);
- Le 2 octobre, journée de formation sur éthique, autonomie technique et méthodologique du travailleur communautaire;
- Demi-journée de formation dans une SISP bruxelloise en novembre (5 participants);
- Participation au colloque du 8 décembre organisé par le Réseau Bruxelles-Est, "Pratiques de réseau et secret professionnel: entre éthique et responsabilité".

Le Comité s'est impliqué, à la demande de l'IESSID, dans le Master en ingénierie et action sociale pour donner un cours "Questions spéciales d'éthique et de déontologie" de 15 heures en 1^{ère} et 2^{ème} année. Il lui semblait important, symboliquement, de répondre positivement à cette demande. L'expérience à ce jour semble positive. L'intérêt des étudiant-e-s s'est confirmé et le questionnement de l'approche managériale dans le travail social nous a permis d'affiner notre analyse de l'évolution celui-ci.

2.3 Les rencontres/interventions

Au cours de l'année 2009, le CVTS a également eu des contacts, que ce soit à son initiative ou à leur demande, avec des professionnels ou des équipes de travailleurs. Par ailleurs, des collaborations plus anciennes se sont poursuivies.

Notons ici la poursuite de collaborations déjà établies avec des représentants de services OISP et EFT (2 rencontres), avec un service ISP à Bruxelles (5 rencontres); avec des travailleurs sociaux de Fedasil (voir notamment l'article "Le travail au Petit-Château réduit au «bed, bad, brood»?", dans *Alter-Echos*, n° 290, 26 février 2010). Notons aussi de nouveaux contacts ou des contacts renouvelés: Fédération des Maisons médicales rencontrée en février avec des pistes de collaboration; un groupe de TS liégeois suite à la participation à la journée organisée par la coordination sociale de Verviers.

Enfin, le CVTS a participé au cours de l'année 2009 à plusieurs réunions et rencontres sur des questions liées au travail de rue avec des jeunes des TS notamment d'AMO sur Etterbeek et Anderlecht, ainsi que sur l'évaluation des contrats de sécurité.

2.4 Les groupes de travail

2.4.1 GT Etrangers

Le groupe s'est attelé au cours des premiers mois de 2009 à la rédaction d'un mode d'emploi - argumentaire - destiné en première ligne aux travailleurs sociaux confrontés à des personnes en séjour illégal et hésitant quant à l'aide qu'ils sont ou non autorisés à leur apporter. Bien que quasi terminé, celui-ci n'a pu être finalisé, le groupe ne s'étant plus réuni depuis mai 2009, la plupart de ses membres étant mobilisés par l'actualité et l'urgence de la constitution des dossiers de régularisation.

Plusieurs de ses membres ont continué à suivre de près le processus d'élaboration des arrêtés d'application de la loi accueil. Pour rappel, il avait à sa demande été auditionné fin juin 2008 par les médiateurs fédéraux dans le cadre du rapport qu'ils élaboraient à l'initiative du Sénat sur le fonctionnement des centres fermés, rapport qui s'est élargi au centres fédéraux de Fedasil - d'où la présence du Comité pour porter la parole de travailleurs sociaux de ces centres qui craignaient de parler à visage découvert. Le rapport des médiateurs a été déposé au Président de la Chambre des représentants (députés) le 29 juin 2009. Il intègre un certain nombre des constats que nous avons pu leur adresser. Il est disponible en ligne via un lien au départ du site du Comité (cliquer rubrique Agenda).

Des membres du GT sont également intervenus dans le reportage réalisé par Sandro Calderone (*La Première*) sur les sans-papiers diffusé fin juin 2009 dans le cadre de l'émission *Transversales*.

2.4.2 GT CPAS

Le groupe de travail CPAS a donc eu l'occasion de se consolider au cours de l'exercice 2009. Il compte actuellement un noyau de 7-8 participants réguliers et s'est réuni à 9 reprises. Ces rencontres ont aboutit, d'une part à une clarification des objectifs poursuivis (cf. la note d'intention ci-jointe), d'autre part à l'élaboration d'un échéancier et d'une grille d'entretien destinée à faire remonter, des pratiques exemplaires, ou exemplatives (voir annexe).